



Fonctionnement non conforme

Par **Gyrus**, le **24/07/2014 à 11:16**

Bonjour
Ma mère qui a 84 ans a acheté un fauteuil de relaxation à commande manuelle dans un magasin de meubles.
Elle a essayé le modèle présenté en magasin et a pu le faire fonctionner sans difficulté.
Mais le modèle qu'elle a commandé est revêtu d'un tissu de type velours alors que celui du magasin était en cuir.
Problème : elle ne parvient pas à le manœuvrer, à priori parce que le frottement du tissu demande un effort plus important.
Le magasin ne veut faire ni reprise, ni échange. La seule proposition consiste en un dépôt vente.
Est-ce qu'elle dispose d'un recours ?
Merci de me renseigner

Par **Lag0**, le **24/07/2014 à 11:22**

Bonjour,
Il faut voir comment est libellé le bon de commande, car cuir ou tissus, ce n'est pas la même chose et certainement pas le même prix.
Si le bon de commande précise "cuir", le fauteuil livré n'est pas conforme et le vendeur doit le reprendre pour livrer un objet conforme à la commande.

Par **Gyrus**, le **24/07/2014 à 11:30**

Bonjour Lag0,
Merci pour votre réponse.
La livraison est conforme car la commande portait bien sur un fauteuil tissu. Le seul problème, c'est que la manœuvre du fauteuil demande un effort plus important, effort que ma mère ne parviens pas réaliser.

Par **Lag0**, le **24/07/2014 à 11:46**

Dans ce cas, malheureusement, il n'y a pas trop de recours. Il aurait fallu essayer le même fauteuil avant de signer la commande.

Par **Gyrus**, le **24/07/2014 à 11:53**

Merci encore, mais je craignais un peu cette réponse.
Malheureusement, elle ne pouvait pas essayer le fauteuil équipé de velours puisque celui-ci n'était pas présenté en magasin.
Mon seul espoir était que le vendeur soit tenu à une obligation de résultat, l'article vendu ne fonctionnant pas comme l'article présenté.

Par **moisse**, le **24/07/2014 à 13:08**

Mais le vendeur est bien tenu à une obligation de résultat.
Avec une personne disposant de moyens physiques normaux....
Si cet individu "prototype" parvient à faire fonctionner les mécanismes, le fauteuil est conforme.

Par **Gyrus**, le **24/07/2014 à 13:27**

Bonjour moisse,
Merci pour votre réponse.
Je suis un individu "prototype" de 1.90m et 110 kg et je n'ai aucun problème pour faire fonctionner le fauteuil.
Ma mère dispose effectivement de moyens physiques "anormaux" puisqu'elle mesure 1.60m pour 65 kg, un âge avancé et une invalidité prononcée.
Si je comprends bien, le fauteuil de relaxation est fait pour moi et le tabouret pour elle.
Un peu d'humour, ça relaxe ... aussi.
Merci encore.
Amicalement.

Par **moisse**, le **24/07/2014 à 15:49**

Bravo pour votre excellente condition physique.
Mais un individu "prototype" c'est un homme tel qu'il ressort des études statistiques de l'INSEE.
Genre 1.75 m pour 70 kgs et 42 ans.

Par **Gyrus**, le **29/07/2014 à 15:07**

Bonjour à tous,
Ce petit mot pour vous informer de la suite donnée à cette « affaire ».
Au final, nous avons accepté la solution du dépôt vente.
Si la vente se réalise, ma mère pourra alors acheter un fauteuil mieux adapté à son handicap.
Il est évident que l'opération ne se fera pas sans perte de notre côté.
Merci encore à tous ceux qui ont sacrifié du temps pour

nous aider.rnrnAmicalement.

Par **moisse**, le **29/07/2014** à **20:50**

Bonsoir,rnMerci pour le retour.